


| PRÉPARATION AU CACES® : CONDUITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VÉHICULES AVEC ET SANS TÉLÉCOMMANDE | |  |
|--|---|--|
| OBJECTIFS | PUBLIC | PRÉ-REQUIS |
| <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le stagiaire à se présenter au Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité suivant la <i>recommandation R 390</i>. - Appliquer les règles et techniques liées à la conduite en sécurité de grue auxiliaire de chargement de véhicules. | <p>Toute personne peu ou pas expérimentée à la conduite et à l'utilisation de grue auxiliaire de chargement de véhicules.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir de contre indication médicale. - Comprendre la langue française. - Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique |
| NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 06 personnes maximum. | | |
| CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION <i>sur la base du décret N°98-1084 du 02/12/98 et de la recommandation R390 CNAMTS</i> | | |
| THÉORIE : | | PRATIQUE : |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Réglementation et textes de la sécurité sociale Recommandation R 390, documents à présenter lors des contrôles, rôles des organismes de prévention, les intervenants sur le lieu de travail... 2. Conduite sur la voie publique et dans les entreprises Être capable de respecter les exigences de la signalisation du code de la route, du pan de circulation de l'entreprise... 3. Principaux modes de commandes et d'équipements de grues Distinguer les différents modes de commande et énumérer les principaux risques et leurs causes. 4. Notions élémentaires de physiques Décrire quelques notions d'évaluations des charges et apprécier les conditions d'équilibre d'un corps. 5. Technologies et stabilité des grues auxiliaires Caractériser les principaux composants, les différents mécanismes, citer les équipements d'aide à la conduite... 6. Positionnement de la grue auxiliaire Vérifier les performances et caractéristiques, maîtriser les règles et signaler le véhicule... 7. Exploiter la grue Vérifier l'adéquation de la grue à la manutention, élinguer les charges, comprendre les gestes de commandement... 8. Vérification et entretien Réaliser les opérations de vérification et la maintenance de premier niveau... 9. Option télécommande Citer les différentes télécommandes, vérifier les équipements de transmission, se positionner... | | <ul style="list-style-type: none"> - Exercices pratiques suivant les différentes utilisations en toute sécurité, - Opérations de vérifications, - Prise de poste et fin de poste, - Arrêt, stationnement, transport, - Analyse de risque et précautions, - Respect du cycle de l'engin, - Chargement - déchargement – élingage, - Gestes de commandement. <p style="text-align: center;">Le port des EPI est obligatoire.</p> |
| DURÉE | LIEU | ÉVALUATION DES CONNAISSANCES |
| - 7 heures de théorie. 7 heures de pratique. | - En centre. En entreprise. | Tests CACES® : voir programme ci-joint. |
| PÉDAGOGIE | | |
| <p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants,...) et de support stagiaire.</p> <p>Les exercices pratiques sont réalisés avec grue auxiliaire de chargement de véhicules.</p> <p>Pour le stage en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>La partie théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...). - <u>La partie pratique se déroulera</u> : sur une aire d'évolution balisée et adaptée avec : <ul style="list-style-type: none"> • une grue auxiliaire de chargement de véhicule conforme accompagné du rapport de vérification et de la notice d'utilisation, • deux accessoires de levage avec charges diverses. | | |
| ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, gilet...). - Une pièce et une photo d'identité. | | |